



131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail : urif.fo@yahoo.com

 @ URIFFO

### **NOUS CONDAMNONS !**

L'URIF FO et ses UD ont, dans les derniers mois et encore tout récemment, condamné avec la plus grande fermeté toutes les atteintes aux libertés fondamentales et notamment celles qui depuis des années empêchent les organisations syndicales de manifester par des contrôles des manifestants les empêchant de se rendre aux rassemblements, par l'imposition de parcours, par la mise en garde à vue de ses militants assurant la sécurité des manifestants, par une répression non fondée et conduisant à de nombreux blessés dans nos rangs.

Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie, grave pour notre société, pour les libertés, pour les organisations et associations qui la constituent, pour les parlements. La loi d'urgence sanitaire n'a rien de sanitaire et empêche la libre circulation des personnes dans le même temps où elle interdit rassemblements, manifestations, réunions d'information etc... De mois en mois, elle se prolonge avec la complicité d'un parlement "godillot".

C'est aussi le conseil scientifique qui s'est octroyé tous les droits de faire pression sur les élus en décidant de la prolongation ou non de l'état d'urgence. C'est le conseil de défense qui a remplacé le conseil des ministres, parlement et instances représentatives et qui est un véritable "cabinet noir" à "la botte" de qui ?

C'est enfin aujourd'hui la loi globale de la sécurité qui "agglomère" tous les effets désastreux de ce qui vient d'être développé et qui officiellement nous met sous la coupe des renforcements des pouvoirs des différentes polices qui ne pourront d'ailleurs plus être filmées dans les manifestations, des drones qui assureront une surveillance accrue des manifestations, des rassemblements mais aussi de la population.

Si notre URIF FO avait à diverses reprises condamné ce tournant "sécuritaire", la Confédération par la voix de son secrétaire général l'avait également dénoncé à sa façon.

La CE Confédérale qui vient de se tenir hier, marque ses positions dans un texte clair, voté à l'unanimité de ses représentants.

Notre organisation syndicale, de tout temps, s'est opposée à la remise en cause des libertés, de toutes les libertés qui conduisent à vivre dans une République "une et indivisible" à laquelle nous sommes fortement attachés.

C'est sur des bases de cette nature que l'URIF FO s'engagera dans toutes les actions et initiatives qui conduisent à condamner et lutter contre tous ces dispositifs et lois qui portent atteintes aux libertés et conduisent aux "États policiers".

L'URIF FO souhaite que les UD FO d'Ile-de-France portent ces positions auprès des autres organisations qui se sont mobilisées avec nous au cours des dernières années tant sur le plan des retraites que de l'assurance chômage en continuant à exiger le retrait des contre-réformes dans tous les domaines.

Paris, le 20 novembre 2020